

Extrait du L'Authentique

<http://lauthentic.info/spip.php?article911>

# L'autodafé de Riadh : Quand Birame règle tous les problèmes de la Mauritanie

- Social -



Date de mise en ligne : dimanche 6 mai 2012

---

L'Authentique

---

Alors que les deux camps ennemis de la scène politique nationale s'accusent mutuellement à propos du geste condamnable du parti IRA et de son président, on assiste à tous les excès et à tous les dépassements. Le cas de Birame, occulte ainsi la loi et les règlements, comme si l'auteur de "*l'holocauste de Riadh*" devait devenir une exception en matière de droit.

Tous les excès semblent justifiés dans son cas. Le Chef de l'Exécutif devient "*Emir des Musulmans*", le temps d'une passion religieuse. Le geste de Birame, élevé au rang de sacrilège, lui offre le trône. Il n'est plus Chef d'Etat d'une République dans ce cas, mais le Chef suprême d'un Etat Islamique, au dessus du pouvoir judiciaire. Le souhait en a été formulé par les érudits nationaux qui invoquent dorénavant la "*Bay'a*".

Avant même qu'il ne passe devant une Cour régulièrement constituée, que d'aucuns souhaitent une Cour d'exception d'ordre religieux, Birame est déjà jugé, condamné et exécuté. Son procès se tient tous les jours et tous les soirs avec fortes sentences prononcées. La télévision et à la radio se sont transformés subitement en cours de justice, alors que son dossier est pendant et que toutes les procédures sont pour le moment violées. La sentence a été prononcée, les droits de la défense confisqués. L'accusé, ni ses avocats, n'ont plus rien à dire.

Mais par delà, toute cette agitation et cette passion tissée autour de l'incinération de livres vénérés du rite Malékite, la question centrale reste posée.

Pourquoi Birame a choisi de se suicider ainsi, politiquement et socialement ? Pour quoi a-t-il décidé à quelques jours d'un important mouvement de protestation populaire au niveau national, de tout lâcher ? Sa liberté, le mouvement IRA qu'il a mis des années à bâtir ? Enfin, à qui profite le crime ?

Dans ce cadre, les positions clairement exprimées par les chancelleries étrangères, notamment européennes dans ce cadre, risquent de devenir l'onguent qui ouvrira la voix à tous les excès. Si demain, le régime de Mohamed Ould Abdel Aziz décide, dans un élan politique visant à rehausser sa côte populaire, d'exécuter publiquement Birame, pour répondre à l'aspiration populaire, la responsabilité sera largement partagée. L'opposition, mais aussi l'élite intellectuelle du pays et la communauté internationale ont dans ce cas exceptionnel, une grande responsabilité devant l'histoire.

Le cas de Birame Ould Dah Ould Abeid, devra être considéré sous l'angle des lois régissant le pays. Si jugement il devrait avoir, l'ensemble de ses droits devront être respectés, son intégrité physique préservée.

**Cheikh Aïdara.**